

LE TRUEL le **08/02/2021**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **08/02/2021** à la salle des fêtes du Truel à 14h00.

Présents : Mmes Mrs ALIBERT Jean-Pierre, AURIOL Daniel, VAYSSETTES Joël, COUGOULE Gilles, COURNUT BOHN Marie, PAULHE Jérémy, GINESTE Christian, CAZOTTES Emmanuelle, PECHOABIERTO Pascal.

Absents : Mr MELANO PH et Mme LOISEAU P.

Mr MELANO Philippe a donné procuration à Mr GINESTE Christian
Mme LOISEAU Patricia a donné procuration à Mr AURIOL Daniel.

A 14h10 ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Ordre du jour :

Réalisation de l'emprunt de 400 000 euros – Choix de l'établissement bancaire.

Mr COUGOULE informe le conseil que nous avons consulté trois établissements financiers pour réaliser cet emprunt

La BANQUE POPULAIRE OCCITANE, qui n'a pas donné suite.

La CAISSE D'EPARGNE, qui a refusé le prêt.

Le CREDIT AGRICOLE qui nous propose un prêt de 400 000 euros sur 20 ans à un taux 0.72% soit une annuité de 21.510,46 euros.

VOTE du Conseil Municipal : 11 oui

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Approbation du devis des rampes de la RD31

Mr Le Maire nous informe qu'il a eu 2 devis pour les rambardes :

Un devis de la SARL CALMELS pour un montant de 33.600 euros TTC

Un devis de La société AF3M pour un montant de 28.944 euros TTC

Mr ALIBERT JP propose que l'on passe au vote : projet CALMELS ou projet AF3M :

Votants : 11 AF3M : 11 CALMELS : 0

Le conseil est POUR le Projet AF3M à l'unanimité.

Mr AURIOL souhaite remercier les employés de Mairie pour la plantation d'arbres qui a été faite à Costecalde. Il a été planté 4 fruitiers.

Mr Le Maire informe le conseil que la RD 31 sous les Fabreguettes est fermée en attendant les travaux de remise en état.

La séance est levée par Mr le Maire à 14h35.